

# CERTIFICAT DE CONFORMITE

WOOD.BE-COC-001376

WOOD.BE certifie que l'entreprise

**CARLIER BOIS, Avenue Albert 1er 255, 5000 Namur, Belgium**

sur le site

**CARLIER BOIS, Avenue Albert 1er 255, 5000 Namur, Belgium**

et pour les activités

**Négoce de bois**

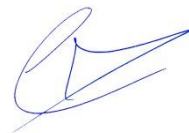
respecte les exigences de

**PEFC ST 2002:2013: « Chain of Custody of Forest Based Products - Requirements »**

et ceci selon la méthode de gestion «Séparation Physique»

Ce certificat a été émis pour la première fois le 28/08/2015 et, sauf retrait ou suspension par **WOOD.BE**, reste valable jusqu'au 27/08/2020.

Bruxelles, 11/01/2017



C. De Roock  
General Manager

Ce certificat est lié à la convention PP15-B241 et demeure la propriété de **WOOD.BE**.  
Ce certificat et toutes copies de ce dernier seront immédiatement retournés à **WOOD.BE** sur demande.

La validité de ce certificat et son scope seront vérifiés sur [www.pefc.org](http://www.pefc.org).  
Le certificat seul ne constitue pas une preuve qu'un produit livré par le titulaire du certificat est certifié PEFC™ (ou PEFC controlled sources).

Les produits proposés, livrés ou vendus par le titulaire du certificat ne peuvent être considérés comme couverts par le scope de ce certificat que si le claim PEFC™ exigé est clairement mentionné sur les factures et les documents de livraison.

**WOOD.BE** est le Centre technique et scientifique de l'Industrie transformatrice du Bois et des Matières Connexes (anciennement CTIB-TCHN),  
Allée Hof ter Vleestdreef 3, B-1070 Brussels  
info@wood.be – [www.wood.be](http://www.wood.be) tel: +32 (0)2.558.15.50



**WOOD.BE**



16-1376\_F\_CARLIER BOIS\_170111Cf  
FO-12-P05-51-F\_26/04/2016